

A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC  
E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET  
H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRY  
G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

HUGO - G. SAND - A. DE MUSSEY  
F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR  
A. DUMAS FILS - L. GOZLAN  
E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.



## SOMMAIRE

LA GUERRE DES FEMMES, par ALEXANDRE DUMAS.  
UN HOMME SERIEUX, par CHARLES DE BERNARD.  
FLAVIE, par E. J. DELECLUSE.



Le capitaine allongea sa main. — Page 154, col. 3.

## LA GUERRE DES FEMMES

PAR

ALEXANDRE DUMAS (1).

Lenet conduisit Cauvignac dans son cabinet : l'aventurier marchait derrière lui, l'air insouciant et confiant. Cependant sa main, tout en marchant, jouait négligemment avec le manche d'un long poignard passé à sa ceinture, et son œil, ardent et rapide, fouillait les portes entr'ouvertes et les tapisseries flottantes.

Il ne craignait pas précisément qu'on le trahit, mais il avait pour principe de toujours se tenir en mesure contre la trahison.

Une fois entré dans le cabinet, à demi éclairé

par une lampe, mais dont un seul coup d'œil lui assura la solitude, Lenet indiqua de la main un siège à Cauvignac. Cauvignac s'assit du côté de la table où brûlait la lampe, et Lenet de l'autre.

— Monsieur, dit Lenet pour capter du premier coup la confiance du gentilhomme, voici d'abord et avant toute chose votre blanc-seing que je vous rends. Il est bien à vous, n'est-ce pas ?

— Il est, monsieur, répondit Cauvignac, à celui qui le possède, puisque, comme vous pouvez le voir, il n'y a d'autre nom dessus que celui de monsieur le duc d'Épernon.

— Quand je demande s'il est bien à vous, je demande si vous le possédez du consentement de monsieur le duc d'Épernon.

— Je le tiens de sa propre main, monsieur.

— Ainsi, il n'est ni soustrait ni extorqué par violence ? Je ne dis point par vous, mais par quelque autre de qui vous l'auriez reçu ; peut-être ne le tenez-vous que de seconde main ?

— Il m'a été, vous dis-je, donné par le duc,

de plein gré et à titre d'échange contre un papier que je lui ai remis.

— Avez-vous pris avec monsieur le duc d'Épernon l'obligation de faire de ce blanc-seing une chose plus qu'une autre ?

— Je n'ai pris avec monsieur le duc d'Épernon aucun engagement.

— Celui qui le possédera peut donc en user en toute sécurité ?

— Il le peut.

— Pourquoi, alors, n'en usez-vous pas vous-même ?

— Parce qu'en gardant ce blanc-seing je n'en puis tirer qu'une chose, tandis qu'en vous le cédant j'en puis tirer deux.

— Et quelles sont ces deux choses ?

— De l'argent, d'abord.

— Nous n'en avons guère.

— Je serai raisonnable.

— Et la seconde ?

(1) Tous droits réservés.